Diversey
A SOLENIS COMPANY

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TASKI Jontec Linosafe F1g

Révision: 2025-07-18 **Version:** 09.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit: TASKI Jontec Linosafe F1g

UFI: FD55-70WK-R00C-C309

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:	Décapant pour sols. Uniquement pour usage professionnel.
Utilisations déconseillées:	Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:
AISE_SWED_PW_8a_1
AISE_SWED_PW_4_2
AISE_SWED_PW_10_2

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées
Diversey France SAS
201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,
Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52
E-mail: commandes.directparis@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315)
Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

Contient alcool benzylique (Benzyl Alcohol)

Mentions de danger :
H315 + H319 - Provoque une irritation cutanée et une sévère irritation des yeux.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence:
P280 - Porter des gants de protection.

2.3 Autres dangers
Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Adelya, Terre d'Hygiène

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	203-961-6	112-34-5	01-2119475104-44	Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		20-30
alcool benzylique	202-859-9	100-51-6	01-2119492630-38	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie 1B (H317)		3-10
cumène sulfonate de sodium	239-854-6	15763-76-5	01-2119489411-37	Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		3-10
2-aminoéthanol	205-483-3	141-43-5	01-2119486455-28	Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Toxicité aiguë - Voie cutanée, Catégorie 4 (H312) Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 4 (H332) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		1-3

Limites de concentration spécifiques
2-aminoéthanol:
• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) >= 5%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.
[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.
Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures. Il est recommandé d'avoir un suivi médical au moins 48 heures après l'incident.

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Provoque des irritations. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux: Provoque des irritations sévères.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers
En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Contact répété ou prolongé:. Porter des gants appropriés.

Adelyet Terre d'Hygiène

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:
Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:
Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10 ppm 67.5 mg/m³	15 ppm 101.2 mg/m³
2-aminoéthanol	1 ppm 2.5 mg/m³	3 ppm 7.6 mg/m³

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC
Exposition humaine
DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	-	-	-	1.25
alcool benzylique	-	25	-	4
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	3.8
2-aminoéthanol	-	-	-	1.5

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	20
alcool benzylique	-	47	-	9.5
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	136.25

Adelya, Terre d'Hygiène

2-aminoéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	3

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	10
alcool benzylique	-	29	-	5.7
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	68.1
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	1.5

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	101.2	-	67.5	67.5
alcool benzylique	-	450	-	90
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	26.9
2-aminoéthanol	-	-	0.51	1

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	50.6	-	34	34
alcool benzylique	-	40	-	8.11
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	6.6
2-aminoéthanol	-	-	0.28	0.18

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	1	0.1	3.9	200
alcool benzylique	1	0.1	2.3	39
cumène sulfonate de sodium	0.23	0.023	2.3	100
2-aminoéthanol	0.07	0.007	0.028	100

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	4	0.4	0.4	-
alcool benzylique	5.27	0.527	0.456	-
cumène sulfonate de sodium	0.862	0.0862	0.037	-
2-aminoéthanol	0.375	0.0357	1.29	-

Adelya, Terre d'Hygiène

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel. Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente, si disponible.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_1	PW	PROC 8a	60	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321).

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.
Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm
Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm
En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 50

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel. Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente, si disponible.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application mécanique Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_2	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_PW_4_2	PW	PROC 4	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.
Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm
Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm
En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Adelin Fare d'Hygiène

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide
Couleur: Limpide , Pâle , Straw
Odeur: Produit caractéristique
Seuil olfactif: Non applicable
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé — Non approprié pour la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	225-233	Méthode non fournie	1013
alcool benzylique	205	Méthode non fournie	1013

cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
2-aminoéthanol	169-171	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides
Inflammabilité (liquide): Non inflammable.
Point d'éclair (°C): > 60 °C — coupelle fermée
Supporte la combustion: Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0.8	5.9
alcool benzylique	1.3	13
2-aminoéthanol	3.4	27

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: Non applicable.
pH: ≈ 10 (pur) — ISO 4316
pH dilué: ≈ 10 (50 %) — ISO 4316
Viscosité cinématique: Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	955 Soluble	Méthode non fournie	20
alcool benzylique	40	Méthode non fournie	20
cumène sulfonate de sodium	493 Soluble	Méthode non fournie	20
2-aminoéthanol	1000	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	2.9	Méthode non fournie Pas de tests selon les lignes directrices Éléments de preuve	20
alcool benzylique	22	Méthode non fournie	20
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
2-aminoéthanol	50	Méthode non fournie	20

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.03 (20 °C) — OECD 109 (EU A.3)
Densité de vapeur: -. — Non approprié pour la classification de ce produit
Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles. — Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations
9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique
Propriétés explosives: Non-explosif. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

Adelya, Terre d'Hygiène

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter
Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles
Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:
ATE - Voie orale (mg/kg): >2000
ATE - Voie cutanée (mg/kg): >2000
ATE - Par inhalation, vapeurs (mg/l): >20

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë
Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	LD_{50}	2410	Rat	Méthode non fournie		Non établie
alcool benzylique	LD_{50}	1200	Rat	Méthode non fournie		1200
cumène sulfonate de sodium	LD_{50}	> 7000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
2-aminoéthanol	LD_{50}	1089	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1089

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	LD_{50}	2764	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alcool benzylique	LD_{50}	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		2000
cumène sulfonate de sodium	LD_{50}	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
2-aminoéthanol	LD_{50}	2504	Lapin	OCDE 402 (EU B.3)		2504

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles			
alcool benzylique	LC_{50}	> 5 (brouillard)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4
cumène sulfonate de sodium	LC_{50}	> 5 (brouillard) Pas de mortalité observée	Rat	Par extrapolation	3.87
2-aminoéthanol	LC_{50}	> 1.4 Pas de mortalité observée	Rat	Méthode non fournie	4

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool benzylique	Non établie	4	Non établie	Non établie
cumène sulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Joelya, Terre d'Hygiène

2-aminoéthanol	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Non irritant	Lapin	Méthode non fournie	
alcool benzylique	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
2-aminoéthanol	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Irritant	Lapin	Méthode non fournie	
alcool benzylique	Irritant		Méthode non fournie	
cumène sulfonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
2-aminoéthanol	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles			
alcool benzylique	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
alcool benzylique	Sensibilisant		Méthode non fournie	
cumène sulfonate de sodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
2-aminoéthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles			
alcool benzylique	Non sensibilisant			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
alcool benzylique	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
cumène sulfonate de sodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
2-aminoéthanol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476 (Mouse lymphoma)	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets

Adelya, Terre d'hygiène

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles
alcool benzylique	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
2-aminoéthanol	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
alcool benzylique			Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	Effets tératogènes	> 936	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		Aucun effet important ou danger critique connus
2-aminoéthanol	NOAEL	Toxicité pour le développement	> 75	Lapin	OECD 414 (EU B.31), oral	6 - 15 jour(s)	Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	763 - 3534	Rat	OECD 408 (EU B.26)		Pas d'effets observés
2-aminoéthanol	NOAEL	300	Rat		75	

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio	Critère	Valeur (mg/kg poids	Espèces	Méthode	Temps d'expositio	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque

Adelya, Terre d'Hygiène

	n		corporel/j)			n (jours)		
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			Pas de données disponibles					
alcool benzylique			Pas de données disponibles					
cumène sulfonate de sodium			Pas de données disponibles					
2-aminoéthanol			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles
alcool benzylique	Non applicable
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
2-aminoéthanol	Voies respiratoires

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles
alcool benzylique	Non applicable
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration
Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé
Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme
Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	LC_{50}	> 100	*Poisson*	Méthode non communiquée	
alcool benzylique	LC_{50}	460	*Poisson*	Méthode non communiquée	96
cumène sulfonate de sodium	LC_{50}	> 1000	*Poisson*	EPA-OPPTS 850.1075	96
2-aminoéthanol	LC_{50}	349	*Cyprinus carpio*	OCDE 203, semi statique	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	EC_{50}	> 100	*Daphnia magna Straus*	DIN 38412, partie 11	48
alcool benzylique	EC_{50}	230	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	48
cumène sulfonate de sodium	EC_{50}	> 1000	*Daphnia magna Straus*	OECD 202 (EU C.2)	48
2-aminoéthanol	EC_{50}	27.04	*Daphnia*	OCDE 202, statique	48

Adelya, Terre d'Hygiène

			magna Straus		

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	EC_{50}	> 100	*Desmodesmus subspicatus*	Méthode non communiquée	
alcool benzylique	EC_{50}	640	*Scenedesmus quadricauda*	Méthode non communiquée	96
cumène sulfonate de sodium	$E_b C_{50}$	> 230	*Not specified*	EPA OPPTS 850.5400	96
2-aminoéthanol	EC_{50}	2.8	*Selenastrum capricornutum*	OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles			
alcool benzylique		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	EC_{10}	1170	*Pseudomonas*	Méthode non communiquée	16 heure(s)
alcool benzylique		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	$E_r C_{50}$	> 1000	*Bactérie*	OECD 209	3 heure(s)
2-aminoéthanol	EC_{50}	> 1000	*Boues activées*	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOEC	1.2	*Oryzias latipes*	OECD 210	30 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOEC	0.85	*Daphnia magna*	OECD 202	21 jour(s)	

Adelya, Terre d'Hygiène

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				

Adelya, Terre d'Hygiène

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Boues activées, aérobie	Elimination de la DCO	95% en 28 jours(s)	OECD 301C	Facilement biodégradable
alcool benzylique		Méthode non communiquée	95 - 97% % en 21 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable
cumène sulfonate de sodium		CO_2 production	103 - 109% en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
2-aminoéthanol		Réduction du COD	> 90 % en 21 jours(s)	OECD 301A	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0.56	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool benzylique	1.05	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
cumène sulfonate de sodium	-1.1	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
2-aminoéthanol	- 1.91	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	1.4		QSAR	Faible potentiel de bioaccumulation	
alcool benzylique	Pas de données disponibles			Faible potentiel de bioaccumulation	
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
alcool benzylique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	0.067		Modèlisation		Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau Adsorption par la phase solide du sol n'est pas prévue

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés: Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets: 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

Adelya, Terre d'Hygiène

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:
• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
• Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
• les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
• Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
• Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004
agents de surface non ioniques < 5 %
Benzyl Alcohol, parfums

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

Installations classées:
Rubrique(s):
1436 Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C.

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

Ingrédient(s)	TMP n°
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	RG 84
alcool benzylique	RG 84 RG 15bis, RG 74
2-aminoéthanol	RG 49, RG 49bis

15.2 Evaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MSDS4845 **Version:** 09.0 **Révision:** 2025-07-18

Raison de la révision:
Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 1, 2, 4, 7, 8, 9, 16

Procédure de classification
La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:
• AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
• ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
• DNEL - Dose dérivée sans effet
• CE50 - concentration efficace, 50%
• ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
• EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
• CL50 - concentration létale, 50%
• LCS - Étape du cycle de vie
• DL50 - dose létale, 50%
• DSENO - Dose sans effet nocif observé

Abeja, Terre d'Hygiène

• DSEO - Dose sans effet observé
• OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
• PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
• PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
• PROC - Catégories de processus
• Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
• vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
• H302 - Nocif en cas d'ingestion.
• H312 - Nocif par contact cutané.
• H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
• H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
• H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
• H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
• H332 - Nocif par inhalation.
• H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
• H402 - Nocif pour les organismes aquatiques.
• H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité

Adelya, Terre d'Hygiène